



**Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin**  
**Section Caisse d'Épargne**

Site internet : <https://spbacgt-cepal.syndicatcgt.fr/>

# NAO

## Nos Augmentations Oubliées...

Cette NAO se conclut dans l'indécente faiblesse que nous redoutions en matière d'avancées concrètes. Niveau rémunération, aucune commune mesure entre les leurres soigneusement saupoudrés par BPCE et les revalorisations décentes attendues par les salariés. Les sujets ont été traités essentiellement sous l'angle de la Direction, nouvelle démonstration de « négociation à l'unilatéral ». La défiance de la Direction vis-à-vis des revendications syndicales n'a jamais faibli, jusqu'à ce qu'elle close le simulacre. La CEPAL fait ce qu'elle veut... même si le principe de négociations sincères et sérieuses a brillé par son absence. Le constat est sans appel : rien de plus qu'une goutte d'eau dans le désert des difficultés financières de chacun(e).

Question revendications, en voici quelques-unes, majoritairement issues des suggestions du terrain ou plus anciennes mais ô combien légitimes : garantie salariale, stationnement... Nous étions dans l'optique de faire bouger les lignes et améliorer l'existant, force est de constater que la Direction n'avait pas cette volonté.

- Augmentation générale** : il faut à minima, rapidement et en commençant par les plus bas salaires, revenir dans la moyenne des Caisses. Pour 2024 (données SECAFI) : rémunération moyenne CEPAL 43 559 € contre 45 202 € pour la moyenne des Caisses, soit un écart de 1 643 €.
- Promotions dans et hors emploi** : utiliser les plages de classifications pour tous les métiers avec un plancher d'augmentation de 1300 €.
- Garantie salariale** : pour éviter le découragement des collègues ne bénéficiant peu ou pas d'AI, baisser le délai actuel des 8 ans à 5 ans pour effectuer le calcul de cette garantie.

- Abondement sur le Plan d'Épargne Entreprise (PEE)** : 300% des versements selon des modalités à définir pour promouvoir cette épargne d'entreprise et aider à préparer l'avenir.
- Acquisition des jours d'ancienneté** plus rapidement que tous les 10 ans, récompensant ainsi plus rapidement la fidélité à la CEPAL → exemple tous les 5 ans, au moins pour et à partir de l'acquisition du 2<sup>nd</sup> jour.
- Revalorisation de la prime de départ à la retraite** : actuellement, le calcul le plus favorable entre le Statut et le Code du travail est appliqué... en passant le taux à 10%, un seul calcul serait effectué.

- Réintégration progressive de la PV dans le salaire de base.**
- Application aux commerciaux de l'accord sur le télétravail** pour leur permettre de suivre leurs formations réglementaires.
- Mobilité douce** (vélo/trottinettes/trottinettes électriques) aides à l'achat et indemnités kilométriques face à l'augmentation des coûts dus au transport.
- Prise en charge des frais de stationnement** pour les salariés ne bénéficiant pas de solutions gratuites.

- Prime médailles du travail** : pour se caler sur ce qui est assez souvent proposé... les primes pourraient être de 1500 € pour 20 ans, 2000 € / 30 ans, 2500 € / 35 ans et 3000 € / 40 ans. Mise en place de primes pour les médailles CEPAL.
- Augmentation de la prise en charge de la mutuelle**, passer de 52% de prise en charge à 62% minimum afin de répondre à l'explosion du coût des soins et la baisse des remboursements.
- Compléter l'accord sur les déplacements inter-BU** afin de ne pas pénaliser financièrement les collègues qui doivent se déplacer (*BM, actions collectives, PDV en travaux...*), ni alourdir leur temps de travail /déplacement.

- Participation de la Direction pour les départs retraites** (pot de départ).
- Prime RPDV et GCP** : celle RPDV est en passe d'être revalorisée. Il conviendrait de revoir également celle des GCP qui n'a pas évolué depuis sa mise en place, l'emploi ayant aussi fortement évolué...

**Bulletin de contact ou d'adhésion**

NOM : ..... Prénom : .....

Lieu de travail : .....

① Travail : ..... ② Portable : .....

Mail personnel : .....

**Bulletin à renvoyer à :**

Sébastien BERTRAND  
ou votre représentant.e de proximité



Vos délégués SPBA/CGT :  
Sébastien BERTRAND,  
Séverine LARUE,  
Eric MAHIDDINE,  
Franck PEYROT.

